

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL**

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
23 Octobre 2020**

**OBJET : Commune de Rognonas - Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2018/2020 - Tranche 2020 - Transfert de la compétence "eau potable et assainissement" au profit de la Communauté d'agglomération Terre de Provence.**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 23 Octobre 2020 EN VISIOCONFERENCE, le quorum étant atteint,

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- d'acter la modification du contrat départemental de développement et d'aménagement 2018/2020 avec la Commune de Rognonas ramenant la subvention globale à 1 465 551 € sur une dépense subventionnable totale de 2 931 098 €HT, conformément à l'annexe 1 du rapport, suite au transfert de la compétence « eau potable et assainissement » au profit de la Communauté d'agglomération Terre de Provence ;
- d'allouer à la Commune de Rognonas, au titre des contrats départementaux de développement et d'aménagement, une subvention de 550 731 € pour la tranche 2020 du programme pluriannuel 2018/2020, sur une dépense subventionnable de 1 101 459 €HT, conformément à l'annexe 1 du rapport ;
- d'acter le transfert de subvention pour un montant total de 1 276 672 € au bénéfice de la Communauté d'agglomération Terre de Provence, soit une dépense subventionnable de 2 553 345 €HT, conformément à l'annexe 2 du rapport ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer avec les bénéficiaires les conventions de partenariat définissant les modalités de la participation financière du Département, selon le modèle-type prévu à cet effet.

A l'unanimité

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil départemental**  
**des Bouches-du-Rhône**  
**et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice des assemblées**